

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-473 DU 24 NOVEMBRE 2003

Chargeant Professeur Kémoko Osséni BAGNAN Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'intérim de Madame Yvette Céline SEIGNON-KANDISSOUNON, Ministre de la Santé Publique pour compter du 24 novembre au 1^{er} décembre 2003

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2003-469 du 18 novembre 2003 chargeant Monsieur AMOUSSOU Bruno, Ministre d'Etat, chargé du Plan, de la Prospective et du Développement de l'Intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 24 novembre 2003, le Professeur Kémoko Osséni BAGNAN Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargée de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Yvette Céline SEIGNON-KANDISSOUNON.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 novembre 2003

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent
Le Ministre D'Etat, Chargé du Pan,
de la Prospective et du développement
assurant l'intérim.



Bruno AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-PDPE 2
- SGG - MJLHD 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20
- DEPARTEMETS 6 - JO. 1.-